

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 30 octobre 2025
Nom de l'établissement La Vallée des Découvreurs		Numéro de permis 2015319
Adresse 250A Quispamsis Road Quispamsis NB E2E 0R7		Numéro de téléphone (506) 848-6656
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Renée LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	29 oct. 2025	29 oct. 2025
Commentaires: Lors de la vérification des dossiers du personnel, il a été observé que l'éducatrice travaillant seule avec un groupe d'enfants ne détenait pas de certificat de premiers soins valide reconnu par TravailNB. L'exploitant l'a inscrite à une formation en premiers soins offerte dans la région et a assigné une personne détenant un certificat valide pour être avec elle dans la salle de classe. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
À l'arrivée du personnel de la délivrance des permis pour l'inspection de renouvellement, les enfants jouaient à l'extérieur. Ils chantaient des chansons d'Halloween avec leur éducatrice et avaient aménagé un parcours à obstacles à l'aide de cerceaux et de cartons à lait. L'éducatrice les accompagnait tout au long du parcours en leur posant des questions, notamment sur les couleurs des cerceaux. Certains enfants jouaient également avec des camions, des pelles ou couraient librement dans la cour.
Le deuxième groupe avec ce permis est ensuite sorti pour se joindre à eux. Après un moment, le premier groupe est retourné à l'intérieur. Sur le chemin, ils chantaient la chanson de l'alphabet avec leur éducatrice. Une fois à l'intérieur, les enfants ont enlevé leurs vêtements d'extérieur, se sont lavé les mains, puis se sont réunis en cercle sur le tapis. L'éducatrice a mis la chanson Monsieur Crapaud, et le groupe a dansé avec des morceaux de tissu colorés.
Par la suite, l'éducatrice a animé une activité musicale où les enfants utilisaient des blocs pour taper le rythme et pratiquer le comptage des temps. Elle a ensuite compté les syllabes des prénoms des enfants, en les invitant à taper en suivant les syllabes. L'éducatrice a ensuite pris un dé et a demandé au groupe d'identifier le chiffre 3, de le montrer avec leurs doigts, puis de trouver trois objets jaunes dans la classe.
Plus tard, le groupe a montré à l'inspectrice leurs bricolages d'Halloween qu'ils prévoyaient d'accrocher sur leur porte. À l'heure du dîner, l'éducatrice a lancé une chanson de rangement afin de faciliter la transition.
Le deuxième groupe d'enfants de trois ans est alors rentré à l'intérieur pour le dîner. Après s'être lavé les mains, les enfants se sont installés pendant que les éducatrices leur lisaien des livres de manière engageante, en attendant le repas chaud fourni par la garderie.

Commentaires généraux

Au moment du repas, l'éducatrice du premier groupe a demandé aux enfants de deviner ce qu'ils allaient manger, amorçant une discussion sur les différents aliments. Le repas consistait en des boulettes de viande, du riz, des fraises et une salade.

Après le dîner, les enfants se sont préparés pour la sieste. Les couchettes ont été installées avec les couvertures personnelles de chaque enfant. Dans les deux groupes, une musique douce était jouée et des livres ont été lus avant le repos. Les culottes d'entraînement ont été changées avant la sieste.

Après la période de repos, une activité de bricolage a été mise en place dans les deux groupes. Les enfants ont décoré un sac qui servira pour l'Halloween. Ils ont exploré librement divers matériaux tels que des pompons, des ciseaux, du ruban adhésif, des autocollants, des crayons de cire et des rubans, tandis que les éducatrices les soutenaient au besoin tout en encourageant leur autonomie.

Au cours de l'inspection, les dossiers du personnel et des enfants ont été vérifiés, et les exercices d'incendie sont en cours.

Tout au long de la visite, seules des interventions positives en matière de guidance des enfants ont été observées. Les enfants ont été accueillis avec patience, bienveillance et attention.

Le personnel chargé de la délivrance des permis recommande le renouvellement.

original signé par

Renée LeBlanc

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 octobre 2025

Date

original signé par

France Dargavel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 octobre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"